





ALERTE SUR NOS ACTIVITES « Autrement Sociales»

(Billetterie, voyages, Noël, subventions...)

ON NE NOUS DIT PAS TOUT !!!

Au cours de notre CSE LCL NORD-OUEST du vendredi 31 Janvier 2020, nous a été fait lecture du **rapport œuvres sociales** (commission dans laquelle siègent 4 membres SUD et un membre FO) <u>qui indique notamment que</u> :

« Plusieurs collègues nous ont signalé des problèmes avec les cartes Auchan et Carrefour. Ces cartes sont utilisées totalement ou partiellement. Ces cartes sont achetées auprès de notre prestataire Apace...

Les cartes sont utilisées dans la région lilloise et semblent provenir d'un même envoi. A cette heure, nous ne savons pas si les anomalies proviennent des enseignes ou du prestataire Apace (cyber fraude ou indélicatesse d'un employé?)...

Nous demandons la reprise et le remboursement des cartes « vides » et nous nous réservons le droit de déposer plainte si Apace ne dénoue pas rapidement cette situation ».

Depuis la CFDT, FO et le SNB tentent notamment d'obtenir en vain que :

- une plainte soit officiellement déposée
- une copie de l'intégralité des documents permettant notamment d'établir précisément le montant total du préjudice financier pour nos œuvres sociales.

La Secrétaire de notre CSE n'ayant toujours pas fait droit à nos demandes, à l'heure où nous rédigeons la présent document, nous n'avons eu d'autre alternative que de la mettre en demeure de le faire.

Alors même que notre collègue FO siège au sein de cette commission, elle n'a toujours pas obtenu lesdits documents.

En effet les seules réponses apportées à nos questions en séance nous ont, tout au plus, permis d'apprendre qu'il s'agirait d'un : « préjudice subit via la délivrance de cartes Auchan/Carrefour livrées fin Août/début Septembre 2019 et délivrées – pour la première fraude décelée – en Octobre 2019, pour un montant total a priori de 1 500€ ».

Dès lors la CFDT, FO et SNB ne sommes actuellement pas en mesure de confirmer le montant réel du préjudice financier pour nos œuvres sociales ni même d'identifier l'origine de ces « anomalies » faute de production d'un dépôt de plainte.

La CFDT, FO et SNB vous garantissent de mettre tout en œuvre en vue de parvenir à faire la lumière sur toute cette affaire...